

Kergloff

Bulletin municipal Janvier 2023



La Mairie — Place Saint-Trémeur

Sommaire

	Pages
Editorial	3
Les finances de Kergloff en 2021	4
Les tarifs communaux	5 - 6
Les travaux	
Le Chaucidou	7
Panneau d'informations numériques	8
• La restauration du mobilier de l'église	9
La fondation du patrimoine	10
• Quelques exemples de travaux quotidiens	10
• Signalétique et numérotation des hameaux	11
Le Centre Communal d'actions Sociales (CCAS)	
Le repas du CCAS	12
Les colis de Noël du CCAS	13
L'école Angéla Duval	14-15
La garderie et la cantine	16
Les Associations	
L'Amicale Laïque	17
Danserien Bro Kerglov	18
Kergloff Gym	19
L'US Kergloff	20
Arts Déco	21
FNACA	21
Le Comité des Fêtes	22
L'association « Les Bonnets Rouges »	22
Forum de la MSA sur la nutrition, l'alimentation	23
Le fest-noz du Téléthon	24
Halloween	25
La fête des voisins Rue Jean Moulin	25
Le Père Noël est passé par Kergloff	26
Stage humanitaire au Togo de Justine Le Borgne	27
Le recensement	28-29
Le pot de l'amitié du 24 juin 2022	29
Le Garage FLG Février Le Gal	30
Plac Syl'	31
La Ferme de Pont Guennou	31
Destruction des nids de frelons asiatiques	32
Opération collecte et recyclage de mobiles	32
L'état-civil	33
Les horaires de la Mairie	33
Poher Communauté	
Rénovation de la déchetterie de Carhaix	34
Taxi Com'	35
Kergloff Terroir et Patrimoine	36

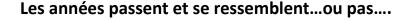








Éditorial





2020 Covid, 2021 Covid, 2022 Covid plus guerre en Ukraine, explosion du coût de l'énergie, accélération du dérèglement climatique....

Si on avait su on aurait mieux apprécié 2020 et 2021!

Ces deux dernières années, les vaccins et l'implication de chacun ont permis de juguler l'épidémie de COVID et de retrouver une vie presque normale à partir de début 2022. Puis au cours des derniers mois nous avons également su apporter une réponse individuelle et collective aux nouveaux défis économiques et écologiques qui sont notre quotidien depuis le début de l'année. Sobriété énergétique, covoiturage, vélo, transport en commun, télétravail nous ont permis et nous permettent de faire face ...plus ou moins.

Au niveau communal, il faut également s'adapter à cette nouvelle donne, notamment en matière de coût de l'énergie mais aussi en matière d'inflation des coûts de l'alimentation (cantine) et des coûts matériaux (bitume, bois...). Nous devons paral-lèlement faire face à une explosion des contraintes administratives et règlementaires qui privent petit à petit, les communes de leur autonomie budgétaire.

Si demain nous voulons continuer d'assurer notre mission de service public, au plus près de la population de la commune, il va falloir rapidement réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour garder notre indépendance (ou du moins ce qu'il en reste) face à un état, une région, un EPCI de plus en plus gourmands et centralisateurs. Les solutions existent et certaines collectivités les mettent déjà en œuvre grâce à :

- un développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, biogaz...). Outre une plus grande indépendance énergétique, ces solutions permettent aux communes de percevoir des taxes spécifiques qui se traduisent par un supplément de capacité d'investissement et d'indépendance financière;
- une prise en compte des spécificités géographiques et économiques de nos territoires en mettant en place une décentralisation et une régionalisation des décisions politiques et économiques;
- une mutualisation des Personnels et regroupements de Communes voire de Communautés de Communes.

Ces propositions ne sont pas exhaustives, elles doivent permettre d'ouvrir le débat sur la pérennité de nos communes rurales dans les années à venir. Elles devront être acceptées et acceptables par la plus grande majorité, mettre en avant l'intérêt général et combattre le repli sur soi et les sectarismes de tout poil proposant des solutions « faciles » mais dangereuses. C'est pourquoi, j'aimerais échanger avec vous sur ces thématiques au cours de l'année à venir pour trouver ensemble des solutions qui feront que Kergloff sera toujours Kergloff dans 10 ans, dans 20 ans et plus si affinités...

En attendant de nous retrouver le vendredi 13 janvier 2023 pour les vœux du Maire, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2023.

Bloavez Mad Patrick URIEN

Les finances de Kergloff en 2021

Opérations de fonctionnement	Année 2020 en milliers d'€	Année 2021 en milliers d'€	Variation 2021/2020 en milliers d'€
Produits de fonctionnement = A	620	616	-4
Dont Impôts locaux	296	317	21
Dont autres impôts et taxes	57	58	1
Dont Dotation Globale de Fonctionnement	110	107	-3
Dont produits de service du domaine	62	66	4
Charges de fonctionnement = B	470	457	-13
Dont charges de personnel	224	232	8
Dont autres charges externes	131	121	-10
Dont charges financières	17	10	-7
Dont subventions versées	13	7	-6
Résultat comptable de fonctionnement R = A - B	150	159	9

L'année 2021 est une année de « reprise » après la crise sanitaire de 2020. Les charges à caractère général ont légèrement baissé notamment au niveau des dépenses d'entretien et de voirie. Par ailleurs les charges diverses ont diminué compte tenu de la réduction globale des subventions accordées. A noter que celle relative au projet « cirque » mené à l'école avait été versée en 2020. En revanche les charges de personnel ont légèrement augmenté en raison des allocations de chômage versées à la suite d'une rupture conventionnelle.

Le recettes réelles ont été en légère hausse par rapport à 2020. Le résultat comptable de fonctionnement s'est donc établi à 159 k€ en 2021 contre 150 k€ en 2020.

Opérations d'investissement	Année 2020 en milliers d'€	Année 2021 en milliers d'€	Variation 2021/2020 en milliers d'€
Ressources d'investissement = C	340	274	-66
Dont emprunts	0	0	0
Dont subventions	92	49	-43
Dont FCTVA	36	36	0
Dépenses d'investissement = D	344	114	-230
Dont dépenses d'équipements	225	49	-176
Dont remboursements d'emprunts	102	65	-37
Besoin de financement des investissements E = D - C	4	-160	-164

S'agissant des investissements, peu de dépenses importantes ont été réalisées. Seuls des achats relatifs aux illuminations de Noël et de petits matériels sont recensés. En outre, des travaux d'entretien ont été réalisés au niveau du BMX Park.

Des dépenses plus importantes ont été reportées en 2022 : le Chaucidou dans la Vallée de l'Hyères, l'étude portant sur les travaux envisagés dans l'église, les travaux de voirie et le matériel informatique pour l'école.

Les tarifs communaux

Après en avoir délibéré le ^{1er} juillet 2022, le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2022 :

Tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} septembre 2022 :

Repas enfant : 3,42 € Repas enseignant : 4,87 € Prestation encadrement (sans repas) : 1,77 €

Tarifs de la garderie au 1^{er} septembre 2022

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Matin	1,91€	1,46 €	1,10€
Soir de 16 h 30 à 17 h 00	1,46 €	1,10€	0,65€
Soir de 16 h 30 à 18 h 30	3,20€	2,79€	2,34€

A noter qu'un supplément de 5 € par enfant sera appliqué pour tout dépassement d'horaire par tranches de 15 minutes au-delà de 18 h 30.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1 er septembre 2022 :

Facturation des consommations d'eau:

De 0 à 500 m³ : 128,52 € par 100 m³ soit 1,2852 € par m³ jusqu'à 500 m³

Plus de 500 m³ : 100,31 € par 100 m³ soit 1,0031 € par m³ au-delà des 500 premiers m³

Facturation des abonnements :

Abonnement compteur calibre 15 : 78,07 € Abonnement compteur calibre 20 : 97,57 € Abonnement compteur calibre 30 : 103,31 € Abonnement compteur calibre 40 : 109,06 €

Abonnement compteur calibre 50 : 114,80 €

Facturation Assainissement:

Redevance: 50,71 € par 100 m³ d'eau consommée soit 0,5071 € par m³ d'eau

Abonnement annuel : 31,69 € par logement

Après en avoir délibéré le 9 décembre 2022, le conseil municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Tarifs de concession de terrain au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2023

Emplacement de 2,5 m² pour 30 ans	90 €
Emplacement de 5 m² pour 30 ans	176 €

Tarifs de concession au colombarium à compter du 1^{er} janvier 2023

Durée	5 ans	10 ans	15 ans	30 ans
Cases du columbarium	555€	777 €	999€	1 500 €
Cavurnes sans monument			887€	1 398 €
Cavurnes avec dalle granit			1 110 €	1 553 €
Dispersion des cendres sans inscription	Gratuit			
Dispersion des cendres avec inscription	111 €			

Les tarifs communaux (Suite)

Après en avoir délibéré le 9 décembre 2022, le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Tarif de location de la salle Le Bonnet Rouge à compter du 1^{er} janvier 2023

Doutionlions	Comm	une	Extérieur			
Particuliers	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours		
Sans cuisine	127€	199€	255 €	397€		
Avec cuisine	199€	321€	397 €	642 €		
Café d'enterrement	67€					
A : - + :	Commune		Poher Communauté		Extérie	ures
Associations	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Sans cuisine	127€	199€	191€	298€	248 €	397 €
Avec cuisine	199€	321€	298 €	481 €	397 €	624 €
Entroprises	Communales		Hors Commune			
Entreprises	1 jour		1 jour			
Sans cuisine	127	€	372	€		
Avec cuisine	199€		579 €			

Les réservations de la salle du Bonnet Rouge la veille ou le lendemain d'une manifestation (mariage, repas de famille, spectacle...) et uniquement en vue de la préparation de cette manifestation ou du nettoyage de la salle, seront facturées sur la base d'un forfait de :

- 67 € pour les particuliers, associations et entreprises de la commune
- 134 € pour les particuliers, associations et entreprises hors commune.

Un forfait de 50 € par jour sera systématiquement exigé pendant la période de chauffe, y compris lors des mises à disposition gratuites aux associations.

Tarif de location des salles de la Mairie à compter du 1er janvier 2023

	Associations communales EPCI	Particuliers et Entreprises communales	Particuliers extérieurs	Entreprises non communales
Réunion salle du Conseil	Gratuit			
Réunions salle associative - Sans repas	Gratuit	61€	61€	122€
Réunions petites salles de réunions moins de 20 m²	Gratuit	41€	41 €	122 €
Repas salle associative	61€	61€	122€	122€
Supplément petite salle de réunions - Moins de 20 m²	Gratuit	24€	24€	24€

La salle associative sera également mise à disposition gratuitement :

- Pour les Associations organisant des manifestations à caractère caritatif (sur présentation des justificatifs), ainsi que pour les manifestations culturelles, et ce après avis du Maire (sans repas)
- Pour les réunions des établissements publics et des organismes dont la Commune est membre (Syndicat, Intercommunalité, Département, Région, PETR...)

Les travaux

Le Chaucidou entre Moulin du Roy et Moulin Meur

La voie communale qui mène de Moulin du Roy à Moulin Meur était très dégradée. Il fallait trouver une solution pour entretenir cette route qui est essentiellement fréquentée par les cyclistes et les piétons.

L'idée d'en faire un Chaucidou semblait une bonne alternative. En effet, ce type de chaussée a été pensé pour faire cohabiter de façon paisible et en sécurité les différents usagers tels que les automobilistes, les cyclistes et les piétons. De plus, ces projets bénéficient de subventions plus élevées.

Qu'est-ce qu'un Chaucidou?

Ce terme vient de la contraction de l'expression « Chaussée pour les Circulations Douces ». Un Chaucidou est constitué d'une voie centrale sans marquage axial et de deux couloirs situés sur les deux côtés.

Comment circuler sur un Chaucidou?

Les cyclistes et les piétons se déplacent dans les couloirs qui sont bien matérialisés par un marquage au sol. Quant aux automobilistes, ils roulent sur la voie centrale et doivent se rabattre sur le côté de la route en empiétant sur leur couloir de droite car la voie centrale n'est pas suffisamment large pour permettre les croisements. S'il y a un ou plusieurs cyclistes ou piétons sur le couloir, l'automobiliste attend de croiser le véhicule venant de face pour les doubler.





Des panneaux explicatifs du Chaucidou seront installés et la circulation sera limitée à 30 km/h



Dépose de la colle avant d'enrober la chaussée



Enrobage du Chaucidou

Le montant de ce chantier, confié à l'entreprise de travaux publics PIGEON, s'élève à 135 000 € TTC. La Commune a obtenu des subventions pour un montant de 96 000 €.

Panneau d'informations numériques et application CityAll

La Municipalité a décidé d'investir dans un panneau d'informations numériques auprès de la Société Lumiplan, basée à Saint-Herblain près de Nantes, où sont assemblés les panneaux. La spécialité de cette entreprise est l'information dynamique et en temps réel, notamment dans le domaine des transports et auprès des collectivités locales.

Ce panneau lumineux d'informations numériques consomme peu d'électricité (130 W/h) car il est constitué de LEDS. Le montant de l'investissement est de 18 942 € Hors Taxes et est subventionné à hauteur de 12 000 € par le Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du volet 1 du Pacte Finistère 2030.

Ce nouveau moyen de communication viendra compléter les autres modes de transmission d'informations communales tels que l'affichage, le site internet et la page Facebook de Kergloff.

La date, l'heure et les températures extérieures seront des données affichées en direct. Mais au-delà, nous pourrons y lire aussi toutes les informations utiles à la population : coupures de courant, période de relevés des compteurs d'eau, date des Conseils Municipaux, dates des manifestations organisées sur Kergloff, alertes météo...



Déversement du béton pour le support du panneau







Déchargement du panneau



En parallèle à l'achat de ce panneau la Municipalité a souscrit un abonnement à l'application CityAll créée par Lumiplan.

Cette application à télécharger sur smartphones et tablettes permet de recevoir en temps réel les informations diffusées par la Mairie sur son panneau lumineux.

Le téléchargement de cette application se fait depuis l'App Store pour les appareils Apple ou Google Play pour les téléphones ou tablettes fonctionnant avec Androïd.

Il suffit ensuite de taper « Kergloff » ou son code postal (29270) pour s'abonner gratuitement.

Les informations municipales, les événements, les messages des Associations, les alertes météo ou de coupures de courant seront dès lors visibles sur vos portables et tablettes.

La restauration du mobilier de l'église

Les dix premiers mois de 2022 ont permis de nommer un architecte pour assister la commune dans la réalisation de la restauration du mobilier protégé de l'église. Une première réunion de travail a eu lieu le 17 novembre 2022 avec Monsieur Christophe FAGAULT, Architecte du patrimoine, Madame Maéva SOULA-CROIX, Chargée d'études historiques de l'agence Ylex Architecture, en charge du dossier, et le comité de pilotage en charge du suivi du projet. Cette première réunion acte le démarrage effectif des travaux.

La mission de l'architecte consiste, à partir de l'étude déjà réalisée et aussi à partir de sa propre analyse de l'état du mobilier :

- à proposer un descriptif des travaux à effectuer,
- à assister la commune dans le choix des entreprises qui réaliseront les travaux,
- à suivre les travaux jusqu'à leur aboutissement,
- à participer à la préparation des demandes de subventions.

Sous la responsabilité de M. Le Maire, le comité de pilotage veillera, comme il l'a déjà fait dans la phase « étude », au bon déroulement de l'ensemble des travaux.



Le comité de pilotage composé de Pierrot BELLEGUIC, Jean Paul HENRY, Patricia NORMANT, Siméon LE BAIL et Philippe SINDE lors de la première réunion de travail le 17 novembre avec M. Christophe FAGAULT et Mme Maéva SOULA-CROIX, pour la maîtrise d'œuvre de l'opération. Absent sur la photo Hervé GUILLERM.

La Fondation du Patrimoine

Un dossier d'appel aux dons pour la restauration du mobilier de l'église sera soumis auprès de la **Fondation du Patrimoine**. Cette Fondation, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Sa mission est de contribuer à la sauvegarde du patrimoine français de proximité. La Fondation du Patrimoine organise des opérations de financement participatif et de mécénat d'entreprise.





Un premier appel aux dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine avait été lancé en 2017 pour le financement de la restauration du vitrail de l'église Saint-Trémeur de Kergloff. Cette initiative avait permis de recueillir la somme de 7 550 €.

Les particuliers qui feront des dons à la Fondation du Patrimoine pour financer ces nouveaux travaux de restauration du mobilier de l'église de Kergloff bénéficieront d'une réduction fiscale égale à 66 % du montant du don.

Quelques exemples de travaux quotidiens



Entretien du terrain de football



Travaux de voieries

Signalétique et numérotation des hameaux



L'étude et le contrôle de la signalétique avant sa mise en place ont été plus complexes que prévu. Le calendrier de sa mise en place au 2ème trimestre 2022 n'a pu être respecté.

Aujourd'hui, la commande auprès du fournisseur retenu a été effectuée. Dans l'agglomération, quelques numéros non conformes aux règles seront changés. La mise en place des nouveaux panneaux et de numéros devrait se faire au 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2023. La mise en place des plaques de numéros sera aussi effectuée par les agents communaux si l'emplacement défini est connu lors du passage des agents techniques. Si l'emplacement n'est pas connu, votre plaque numérotée vous sera remise, à charge pour vous de la poser dans un endroit visible de la route ou de la rue qui mène à votre habitation ou au siège de votre entreprise. Il vous est demandé d'ores et déjà de réfléchir à cet emplacement.

La Mairie vous remercie par avance pour votre collaboration dans cette mise en place.



Moulin d'Aulne Quélennec Pen an Haie



Le Centre Communal d'Actions Sociales - CCAS

Le repas du CCAS



Le traditionnel repas du CCAS a été servi le vendredi 14 octobre dans la salle du Bonnet Rouge aux habitants de Kergloff âgés de 66 ans ou plus dans l'année. 92 convives ont apprécié les plats préparés par Le Manac'h Traiteur de Carhaix.

Au cours du repas, les élèves de l'école primaire de Kergloff ont réservé une surprise aux invités. Ils sont montés sur la scène et ont chanté plusieurs chansons dont une en breton. Ils ont été très chaleureusement applaudis.

Michel LE GALL a assuré l'animation musicale et les amateurs de danses en ont profité pour former des rondes de danses bretonnes autour des tables.



Antoinette CARIOU et Jean-Noël MADIEC, les doyens de ce moment convivial, posent ici aux côtés du Maire et de Conseillers Municipaux.

Les colis de Noël du CCAS

Une vingtaine de colis de Noël a été préparée par le CCAS pour les personnes de la commune qui sont âgées de 85 ans ou plus et qui n'ont pas eu la possibilité de participer au repas offert aux aînés le vendredi 14 octobre.

Ces colis ont été distribués par les membres du CCAS au domicile des bénéficiaires ou dans les structures qui les accueillent.





Jeanine PÉRON était encore là pour apporter son aide à la confection des colis de Noël.

Membre du CCAS depuis de très nombreuses années Jeanine a décidé de se retirer pour laisser sa place à Marie-Claude LE HENAFF.

En signe de remerciements et reconnaissance pour toutes ces années de dévouement, Brigitte LAVENANT, Vice-Présidente du CCAS, a remis à Jeanine un magnifique bouquet de fleurs.

Le Comité Communal d'Actions Sociales de Kergloff organisera le mercredi 22 mars 2023 un après-midi jeux de société suivi d'un goûter ouvert à tout le monde. Venez nombreux dans la salle des Associations de la Mairie.

L'école Angéla Duval

1. Equipe, organisation pédagogique et effectifs

L'école comporte 3 classes :



La maternelle dans laquelle enseigne Madame Murielle ROUAULT aidée par l'ATSEM Madame Christine HUMILY. Cette classe est composée de 4 sections: TPS, PS, MS et GS (Toute Petite, Petite, Moyenne et Grande Section), comptant 30 élèves et 31 au 2è trimestre.

La classe de CP – CE1 dans laquelle intervient Madame Nathalie BIRIOU qui assure également la fonction de Direction. Elle est remplacée 12 jours dans l'année par Monsieur Bastien QUEMENER pour assurer cette fonction. Cette classe compte 23 élèves.

La classe de CE2 – CM1 - CM2 dont l'enseignement est assuré par Monsieur Maël THOMAS, pour un effectif de 20 élèves.

L'école compte actuellement 73 élèves présents et 74 inscrits.



Les enseignant(e)s

2. Résultat de l'élection des représentants de parents d'élèves :

Les représentants de parents d'élèves comptent :

3 titulaires : Madame Sanae NEDELLEC — Madame Mélanie CORNEC — Monsieur Yves SCHOMMER

1 suppléante : Madame Elodie LE BRIS

3. Projets et vie de l'école :

Cinéma : Tous les élèves de l'école en bénéficient. Chaque classe visionnera ainsi 3 films au cours de l'année scolaire. Ce projet est financé en totalité par l'Amicale Laïque.

Culture et langue bretonne : Madame Isabelle THOMAS, de l'Association MERVENT, intervient tous les vendredis auprès des élèves de la maternelle au CE1. Ce projet est financé à la fois par la Commune, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Gouren: Monsieur Jacques LE GOFF, de la structure « TI AR GOUREN » de BERRIEN, intervient pendant 5 séances d'une demi-journée pour faire découvrir aux enfants l'aspect sportif de la culture bretonne. Ces interventions sont financées par l'Amicale Laïque.

Natation: Les élèves du CP au CM2 sont inscrits à la piscine au 2è trimestre à raison de 10 séances d'une demi-journée. Cette activité est prise en charge dans sa globalité par Poher Communauté (transport et séances de natation).

Musique: Les élèves du CP au CM2 se réunissent pour chanter une fois par semaine depuis le début de l'année scolaire. Ils ont ainsi pu se produire cette année au cours du repas des aînés de la commune pour le plus grand bonheur de tous. Deux autres prestations ont eu lieu, une le 2 décembre devant les personnes âgées de la résidence autonomie de La Salette de CARHAIX, une autre le 9 décembre devant leurs familles, lors d'une soirée organisée par l'Amicale Laïque à la salle du Bonnet Rouge de KERGLOFF.

L'école Angéla Duval (Suite)

Spectacle: Un acteur de la compagnie « Rose de Sable » a présenté pour Noël, devant l'ensemble des élèves de l'école, un spectacle intitulé « Firmin le petit sapin ». Cette représentation est financée par l'Amicale Laïque.



Les enfants de l'école sont venus chanter au repas des aînés le 14 octobre

Autres intervenants à l'école au cours de l'année :

MSA (Mutualité Sociale Agricole):

Dans le cadre d'un forum sur l'alimentation qui a eu lieu le 9 octobre à Kergloff, des infirmières et une agricultrice sont intervenues 2 heures dans la classe de CE2 – CM1 – CM2 pour sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation équilibrée pour rester en bonne santé.

ALECOB (Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne) :

Madame SEVERINO, animatrice à l'ALECOB, interviendra 3 heures dans la classe de CP – CE1 dans le cadre du programme WATTY. Le but de ce programme est de sensibiliser les élèves à la transition écologique ; « il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie ».

Le but de ces interventions sera de les sensibiliser aux économies d'eau et d'énergie. Une de ces séances doit porter plus précisément sur la thématique du chauffage, de l'éclairage ou des appareils électriques. Ce projet est financé à 75 % par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et à 25 % par la commune.

L'école souhaite remettre en place le dispositif d'aide aux devoirs, en principe le lundi et le jeudi de 17 h à 18 h.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'école au 02 98 86 62 23 ou la mairie au 02 98 93 40 43.

La garderie et la cantine



Magali FETOUAKI accueille tous les jours à la garderie entre 15 et 25 enfants de tous les âges (entre 2 ans ½ et 10 ans).

Un goûter varié composé de gâteaux, crêpes, brioches, laitages leur est proposé après la classe avec le concours d'Eric KERNAVY, le responsable de la cantine.

Les enfants peuvent ensuite s'adonner à différentes activités : travaux manuels, jeux, lecture...Un nouveau petit « salon lecture/détente » leur a été aménagé par Magali à la rentrée 2022.

Les horaires de la garderie sont les suivants :

Matin: de 7 h 30 à 8 h 55 (7 h 15 sur demande)

Soir: de 16 h 30 à 18 h 30

Numéro de téléphone de la garderie : 02.98.86.86.01



Activité « prénoms et insectes »



Coin de lecture et de détente



La cantine a fait l'objet de travaux de rénovation pendant les vacances de la Toussaint pour améliorer l'acoustique au moment des repas. Ceux-ci seront poursuivis durant les vacances des Gras en 2023.

Les Associations

L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Kergloff est l'association des parents d'élèves et des amis de l'école Angéla Duval. Elle organise tout au long de l'année des manifestations pour contribuer au financement des projets de l'école primaire de Kergloff.

Quelques activités proposées par l'Amicale Laïque :

- Pour les fêtes de Noël et de fin d'année : vente de chocolats et de sapins,
- Le 9 décembre spectacle de Noël avec vente de pizzas à emporter et buvette sur place,
- Le 15 décembre goûter de Noël des enfants avec le passage du Père Noël.

Les projets de manifestations pour 2023 :

- Le 4 février 2023 raclette dans la salle du Bonnet Rouge,
- En mars 2023 vente d'objets personnalisés par les enfants de l'école,
- Le 8 avril 2023 chasse à l'œuf et repas à emporter,
- Le 9 septembre 2023 soirée moules-frites.

Ces événements de l'Amicale Laïque permettent de financer les activités suivantes :

- Trois séances de cinéma dans l'année pour les trois classes,
- L'initiation à la lutte bretonne (Gourenn) pour les enfants de l'école à partir de la grande section de maternelle (animation assurée par Ti Ar Gouren de Berrien),
- Des sorties en fin d'année scolaire,
- -Un spectacle de fin d'année en décembre,
- Une chorale intergénérationnelle créée entre les élèves de l'école et les résidents de « La Salette » de Carhaix.



Le nouveau Bureau de l'Amicale Laïque

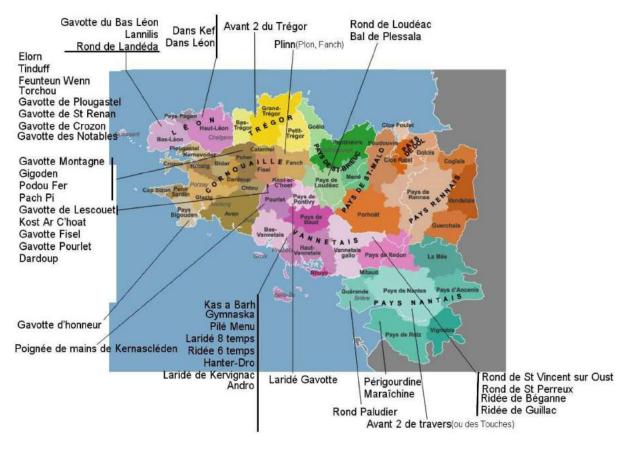
- Des cours de natation à la piscine de Carhaix pour les élèves de primaire (Janvier à Mars 2023 tous les vendredis après-midi).

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque s'est tenue le 26 septembre 2022. A l'issue de cette AG un nouveau Bureau a été élu : Morgane FEVRIER et Typhenn CORNEC Co-présidentes — Stéphanie GOT et Daphnée MARANGOS Co-secrétaires — Sandra LE COZ et Camille URVOAS Co-trésorières.

Danserien Bro Kerglov

Tous les mardis à partir de 20 h 00 la salle du Bonnet Rouge s'anime de musiques bretonnes, celtiques et d'ailleurs. Les Danserien Bro Kerglov entrent dans la danse et ne s'arrêteront qu'à 22 h 30 pour les plus motivés. L'Association compte une quarantaine d'adhérents cette année.

Les cours de danses bretonnes sont animés par Jean-François LE RAY qui sait décomposer les danses et s'adapter au rythme des danseurs, débutants ou confirmés. Les danses de tous les « pays » bretons ont peu de secrets pour lui. Les danses bretonnes sont très nombreuses. Cette variété est une vraie richesse et il y en a donc pour tous les goûts.

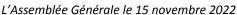


L'adhésion à l'Association des Danserien Bro Kerglov s'élève à 20 € avec trois premières séances gratuites pour découvrir l'activité. C'est aussi gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans et les étudiants.

L'association projette d'organiser un nouveau fest-noz le samedi 18 mars 2023 puis un fest-deiz le dimanche 16 avril 2023.

Contact: Jean-Paul HENRY au 07 77 75 02 25. Site internet: http://dbkerglov.free.fr/







La dernière séance de l'année

Kergloff Gym

Après deux années perturbées, l'association KER-GLOFF-GYM a repris tous ses cours de gym pour adultes. Ils sont animés par Annie Dufour, diplômée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Ils se déroulent à la salle Le Bonnet Rouge le lundi et le jeudi.

- de 16h à 17h : gym douce, en alternant le travail assis ou debout près d'une chaise (ce cours plus récent s'adresse aux personnes de tout âge qui pour diverses raisons, ne souhaitent pas ou plus faire des exercices au sol). Celui-ci a d'ailleurs fédéré un bon nombre d'adeptes très assidus.

- de 17h15 à 18h15 : gym d'entretien

- de 18h30 à 19h30 : gym d'entretien plus tonique.





Dans une ambiance conviviale et musicale, chaque séance démarre par l'impératif échauffement du corps puis les exercices de souplesse, de renforcement musculaire, d'abdos-fessiers, de cardio, d'équilibre...et se termine par les indispensables étirements. Le matériel varié (élastiques, bracelets lestés, bâtons, cordes, ballons, etc..) permet d'agrémenter et de diversifier chaque cours.

"...le coeur, les poumons, les os, les muscles -pour ne citer qu'eux-, sollicités par une activité physique régulière se maintiendront tardivement à un niveau de fonctionnalité très satisfaisant. Même le cerveau tirera profit de cette saine transpiration ». Docteur Olivier de Ladoucette (Psychiatre et gériatre).

Il a été prouvé que cette pratique permet de lutter contre le stress et la dépression, génère du bienêtre et constitue un facteur préventif efficace contre diverses maladies. Ne nous privons donc pas des bienfaits de l'exercice physique, praticable à tous les âges ainsi qu'aux débutants!



Contacts: Annie Dufour au 06 83 19 96 29. - Jacqueline Le Bras au 06 70 66 80 18.

L'US Kergloff

L'Union Sportive de Kergloff (USK) est présidée par Alexandre Jézéquel. Le club comptabilise 37 licenciés, dont 12 licences « Dirigeante » et 1 licence « Arbitre » en cette saison 2022-2023. Le Bureau est en outre composé du trésorier David Lochou, d'Elodie Bernard en tant que secrétaire et de 8 autres membres.

La saison 2021-2022 s'est bien déroulée pour les joueurs avec un maintien en D3 pour l'équipe première (7^{ème} au classement) et un maintien en D4 pour l'équipe B (9^{ème} au classement). C'est avec une grande motivation que les joueurs entament cette nouvelle saison. En moyenne, une quinzaine de joueurs s'entraînent sur un rythme de deux entraînements par semaine, assurés par l'entraineur Yvan Gueguen.

L'USK, une équipe de copains avant tout, démarre ce début de saison par de belles performances, notamment pour l'équipe première. En effet, à ce jour, l'équipe A, bien lancée, se situe à la quatrième place du classement. Cette équipe a gagné 5 matchs, fait 2 nuls et aucune défaite. Concernant l'équipe B, inscrite en D4, les résultats sont mitigés, avec 2 matchs gagnés et 2 défaites.

De nombreux supporters assistent aux rencontres à domicile et certains se déplacent lors des matchs joués à l'extérieur. L'USK note également la venue de joueurs des clubs voisins régulièrement en tant que supporters, montrant ainsi la convivialité que dégage le club. L'US Kergloff remercie chaleureusement ces supporters pour tout l'engouement qu'ils portent au club.



Concernant les évènements organisés par l'USK, le repas à emporter du 26 novembre a fait un carton plein avec 310 repas vendus. Une partie des bénéfices a été reversée à l'association « La balade de Titouan ».

De plus, l'USK a eu un grand succès lors de sa présence aux fêtes communales des 10 et 11 septembre. Début d'année 2023, le club organisera sa traditionnelle « Soirée Crêpes » encore une occasion de passer une excellente soirée entre joueurs, membres du club, supporters, bénévoles et Kergloffistes.





L'USK tient également à remercier l'ensemble des bénévoles, ainsi que la Municipalité pour le travail fourni pour le club.

Arts Déco



L'association Arts Déco qui existe depuis une dizaine d'année compte 9 adhérentes. Cette association est présidée par Madame Ginette PIRIOU.

La cotisation de 30 € permet l'achat de matériels.

Les activités se déroulent dans la salle des Associations à la Mairie de KERGLOFF tous les mardis après-midi, de 14 h 00 à 17 h 00, sauf pendant les vacances scolaires.

Le programme proposé cette saison est le suivant :

- Coffret en petits galets pour recevoir des clés,
- Tableau de sable coloré,
- Un mobile avec des petites chouettes faites en tricotin,
- Objets faits en tissus enduits dont sapins et personnages de Noël,
- Boules de Noël décorées,
- Sac ou glacière fait de tissus enduits et cousus à la machine,
- Tableau en quilling. Ce sont des bandelettes de papiers colorées qui seront coupées , roulées sur elles-mêmes puis collées pour former un motif (fleur ou autre),
- Panier en rotin tressé et décoré de tissus enduits,
- Atelier en macramé : tissage de cordelettes pour réaliser différents objets décoratifs.

Pour celles et ceux qui veulent rejoindre le groupe vous pouvez contacter l'Association à la Mairie.

La FNACA

Les cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre sont organisées chaque année conjointement à Kergloff par la Municipalité et la FNACA.

Le comité local de la FNACA est présidé par Daniel LAINÉ.





La cérémonie du 19 mars

La cérémonie du 11 novembre — Lecture par le Maire du message ministériel en hommage à tous les « Morts pour la France ».

Le Comité des Fêtes

C'est une reprise en douceur pour le Comité des Fêtes qui a organisé deux activités en 2022 : un concours de belote début avril à la salle Le Bonnet Rouge ainsi que la fête communale du samedi 10 au dimanche 11 septembre. Le public a apprécié le retour du vide-grenier installé Rue Sébastien Le Balp et le concours de palets a rencontré un beau succès.





Si le programme de l'année 2023 n'est pas encore arrêté, un concours de belote est d'ores et déjà prévu le samedi 21 janvier à la salle Le Bonnet Rouge.

En vue de la restructuration du Comité des Fêtes et de la diversification de ses activités, tous les bénévoles sont les bienvenu(e)s. La Direction actuelle est assurée par le Président Ludovic Guéguen, le Secrétaire Ludovic Rohou et la Trésorière Valérie Caradec.

<u>L'association « Les Bonnets Rouges »</u>

Kergloff était en fête le samedi 6 août grâce à la nouvelle association « Les Bonnets Rouges » créées par des chasseurs de la Commune.

Au programme: Troc et Puces — Concours de palets en individuel et en doublette — Tournoi de foot-city — Concours de pétanque — Loterie — Tir à la carabine — Structure gonflable — Animations diverses.





Douze équipes se sont affrontées dans ce tournoi de foot-city

Forum de la MSA sur la nutrition, l'alimentation et l'activité physique

Le dimanche 9 octobre 2022 la Mutualité Sociale Agricole d'Armorique (MSA) a organisé dans la salle du Bonnet Rouge à Kergloff un forum consacré à la nutrition avec le concours de la Municipalité.

Ce forum gratuit et ouvert à tous mettait en avant l'importance de l'alimentation et de l'activité physique pour préserver son capital santé. Il faisait suite à des interventions dans les écoles primaires de Poher Communauté pour sensibiliser les jeunes écoliers aux bonnes pratiques alimentaires.

Ateliers et mini-conférences étaient au programme de cette journée qui ont attiré une centaine de personnes.

Un quizz remis à l'entrée du forum a permis de participer à une tombola. Les échanges avec les exposants permettaient de répondre correctement au questionnaire et de gagner des jolis lots pour les plus chanceux.

Manger sain, privilégier des produits locaux de saison pour cuisiner soi-même plutôt que des aliments ultra-transformés, varier son alimentation, mais aussi pratiquer des activités physiques régulières, tels sont les enseignements à retenir de ce forum.



Les représentants de la MSA et de la Municipalité avec quelques exposants



Les lauréats de la tombola ont réalisé un sans-faute au quizz



Un des nombreux stands



Le fest-noz du Téléthon



Le samedi 16 novembre 2022 la salle Le Bonnet Rouge a renoué avec les festnoz après trois longues années d'interruption. C'est ce jour-là que les Danserien Bro Kerglov avait choisi pou organiser un fest-noz au profit du Téléthon. Le groupe « Me lar Dit », les duos de musiciens « Yann et Thomas », « Rémi et

Patricia », et, enfin, « Joëlle » à l'harmonica sont venus jouer et chanter bénévolement pour la grande joie des 120 danseurs. Le bénéfice de 700 € de ce fest-noz à été reversé à l'AFMTELETHON.

Ci-dessous une série de photos réalisée par Jean-François Le Ray au cours de ce cette soirée.



Les organisateurs et les musiciens du fest-noz







Halloween

Le lundi 31 octobre la Municipalité a de nouveau proposé un atelier de maquillage pour les enfants avant qu'ils n'aillent frapper aux portes pour recueillir des bonbons, comme le veut la tradition d'Halloween.

La salle des Associations de la Mairie n'a pas désempli de 16 h à 19 h. Les enfants, accompagnés de leurs parents étaient venus très nombreux. Un vrai succès!

Friandises, boissons et crêpes ont été appréciées.



Christine à la préparation des crêpes et Léane au maquillage



Les maquilleuses Corinne et Sanae en plein travail

La fête des voisins Rue Jean Moulin



Comme chaque année depuis 2009, les habitants du quartier de la Rue Jean Moulin se retrouvaient pour une fête des voisins le samedi 17 septembre.

Le Père Noël est passé par Kergloff



Le Père Noël reçu par des Conseillères Municipales.









Stage humanitaire au Togo de Justine Le Borgne

Justine LE BORGNE, jeune habitante de Kergloff, a effectué un stage à but humanitaire dans un orphelinat du Togo en Afrique. Le Conseil Municipal a répondu favorablement à sa demande de subvention et lui a accordé une aide de 500 € pour le financement de son stage, tous ses frais étant à sa charge.

Au cours de son stage qui s'est déroulé du 1er mars au 29 juillet 2022, Justine a notamment assisté et accompagné des enfants d'un orphelinat. Elle a apporté son soutien à des écoliers de classes maternelles, organisé des jeux socio-éducatifs avec des jeunes enfants...

Voici quelques photos de son séjour humanitaire au Togo.







Le recensement

Cette année, la commune de KERGLOFF réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Libert Egalisi



Comment ça se passe?

Une lettre sera déposée dans les boîtes aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, fournira une notice d'information soit dans la boîte aux lettres soit en mains propres. Il suffit de suivre les instructions indiquées pour vous faire recenser. Ce document indispensable est à garder précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

En cas d'impossibilité de répondre en ligne, des questionnaires papier seront remis par l'agent recenseur.

Les agents recenseurs recrutés par la Mairie sont Madame Valérie CARADEC et Monsieur Daniel ALVAREZ.



Pourquoi ce recensement

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...
Le dernier recensement de la Commune de Kergloff remonte à 2017.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- 2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies
- 3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

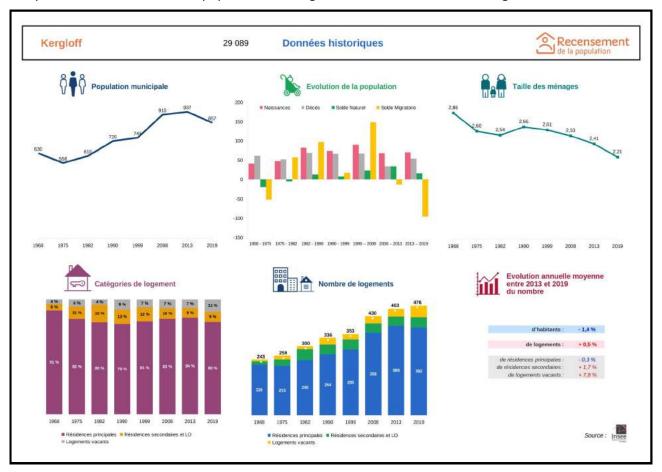
Les habitants qui n'auraient reçu aucun document et pour toute information concernant le recensement il faut contacter la Mairie de Kergloff au 02 98 93 40 43.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de l'INSEE https://www.le-recensement-et-moi.fr/

Données statistiques de Kergloff de 1968 à 2019

Lors de la préparation du recensement de la population de Kergloff prévu en 2023 l'INSEE nous a communiqué ces données historiques qui couvrent la période 1968 à 2019.

On y découvre l'évolution de la population, des logements et de la taille des ménages.



Le pot de l'amitié du 24 juin 2022

Les vœux du Maire et de la Municipalité n'avaient pas pu être organisés en Janvier 2021 ni en Janvier 2022 à cause des restrictions sanitaires mises en place pendant la pandémie.

Au premier semestre de cette année, la situation sanitaire du pays s'améliorait. Ceci permit au Maire et au Conseil Municipal d'inviter la population de Kergloff à partager un verre de l'amitié le vendredi 24 juin. Ce moment de convivialité fut une opportunité pour la nouvelle Municipalité élue en Mars 2020 de rencontrer les Kergloffistes.



Patrick URIEN, Maire de Kergloff, et Le Conseil Municipal reçoivent la population de Kergloff. On notait dans l'assistance la présence du Président de Poher Communauté et des Conseillers Départementaux du Canton de Carhaix — Huelgoat.

Le Garage FLG FÉVRIER LE GAL

En Avril 2021, le garage situé dans la zone artisanale de Loc'h al Lann a changé de mains. Sylvain et Morgane FÉVRIER sont les nouveaux propriétaires du garage de réparations automobiles « GARAGE FLG FÉVRIER — LE GAL».

A l'aide d'un salarié et d'un apprenti, le garage propose les services suivants : Réparations mécaniques et carrosserie toutes marques — Dépannage et remorquage 7j/7 et 24 h/24 — Remplacement et réparation de vitres et pare-brises — Ventes de véhicules neufs et occasions — Locations de véhicules — Dépositaire agréé de colis pour UPS.

Par ailleurs le Garage FLG vient d'investir dans du matériel à la pointe de la technologie : Machine pour le nettoyage de boîtes de vitesses automatiques ; Machine de nettoyage des moteurs ; Banc de géométrie pour le réglage des roues et pneus et contrôles du parallélisme.

Enfin, le Garage FLG est aussi agréé par la Préfecture pour effectuer les démarches de demande de cartes grises.

L'offre de locations de véhicules vient de s'élargir grâce à l'acquisition d'un minibus de 9 places.



Horaires d'ouverture : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h le samedi.

Contact téléphonique : 02 98 93 41 88. Adresse mail : garageflg@gmail.com

Plac Syl'



Sylvain Samain, demeurant en Néveït en Kergloff a lancé son activité de **Menuisier-Plaquiste** en février 2021. Installé sous le statut d'auto-entrepreneur son entreprise artisanale a pour nom PLAC SYL'.

Sylvain intervient pour la pose de parquets et de lambris, l'installation de cuisines, les travaux d'isolation et Placoplatre en neuf ou en rénovations, le montage de bardages extérieurs...

Tous les travaux de menuiseries ou d'agencements peuvent lui être confiés.

De nombreuses réalisations de Plac Syl' sont visibles sur sa page Facebook.

Contacts: 06 32 71 18 74 sylvainsamain@outlook.fr



La ferme de Pont Guennou



Alexandra FREMAUL, 29 ans, a ouvert sa ferme à vocation vivrière fin 2021, sur la commune de Kergloff, au lieu-dit Kerjean. Elle y élève des moutons, des poulets ainsi que des veaux et génisses.

Alexandra propose en vente directe des poulets (1 fois par mois), de la viande de mouton transformée en merguez, saucisses, steaks hachés, des colis de demi-agneau et de la viande bovine environ 4 fois dans l'année.



Ces ventes ont lieu directement à la ferme le samedi matin de 10h30 à 12h00, suivant l'abattage.

A l'avenir, il sera proposé des animations à la ferme pour Noël, Pâques, Halloween...

Contact: Page Facebook: La Ferme De Pont Guennou

Téléphone: 06 89 81 30 99.

Mail: la ferme depont guennou@gmail.com

Destruction des nids de frelons asiatiques



Le frelon asiatique est arrivé accidentellement dans le Sud-Ouest de la France au début des années 2000. Il est apparu dans le Morbihan en 2011 et est présent depuis 2014 dans toute la Bretagne.

Le frelon asiatique de couleur noire se reconnait avec une large bande orangée sur son abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités.

Le frelon asiatique n'est agressif pour l'homme que si l'on se rapproche de son nid. Il faut alors se méfier des attaques collectives. C'est ce qui arrive parfois lors de travaux de taillage, de débroussaillage ou d'élagage.

Les frelons asiatiques sont de vrais tueurs d'abeilles. Ils n'hésitent pas à s'attaquer aux ruches pour y trouver l'essentiel de leur nourriture. C'est une vraie catastrophe pour les apiculteurs.



La municipalité de Kergloff a passé une convention avec l'entreprise « S.A.B. Service Antiparasitaire de Bretagne », située à Châteauneuf du Faou, pour prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire de la Commune.



Toute découverte de nids de frelons asiatiques est à signaler en Mairie (02 98 93 40 43) qui demandera l'intervention de la S.A.B.

Opération collecte et recyclage de mobiles



En partenariat avec Orange et l'Association des Maires de France, le Conseil Départemental a lancé le 21 novembre 2022 une grande opération de recyclage des téléphones mobiles usagés.

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données effacées par une entreprise de réinsertion. Reconditionnés, ils seront revendus au profit d'Emmaüs.

Les mobiles défectueux seront recyclés avec un traitement spécifique des matières dangereuses. Les métaux seront récupérés comme matière première.

La collecte des mobiles se terminera le 21 janvier 2023. Une boîte est disponible en Mairie pour les recevoir.



L'état civil

Les naissances

Maylonn BERTRAND le 28 avril 2022 Malo ROHOU le 15 août 2022 Leyna ROCHER DA SILVA le 19 août 2022 Layton BOGER le 22 novembre 2022 Naya COTONNEC MEUNIER le 24 juin 2022 Juliette COTTON le 16 août 2022 Victoria LE GOFF le 18 novembre 2022

Les mariages

Lucie FANANDRIANA et David BANGOURA le 5 mars 2022 Virginia FUMAGALLI et David OUTH-GAUER le 21 mai 2022 Stéphanie SIZUN et Romain CALVEZ le 20 août 2022

Les décès

Adrien LE PANSE le 26 janvier 2022 Annick MOYSAN le 8 mars 2022 Yves JOURNAUX le 21 mars 2022

Marthe LE NAY née PÉRON le 14 avril 2022

Roger MADEC le 3 juillet 2022

Marie PRAT née GUILLOUX-BRIAND le 24 octobre 2022 Marie-France SOULIER née WALTER le 16 novembre 2022 Monique COTTON née HAMON le 11 décembre 2022

LES HORAIRES DE LA MAIRIE			
Jours	Matin de 9 h 00 à 12 h 00	Après-midi de 13 h 30 à 16 h 30	
Lundi	Accueil téléphonique uniquement	<u>Ouvert</u>	
Mardi	Accueil téléphonique uniquement	<u>Ouvert</u>	
Mercredi	<u>Ouvert</u>	Fermé	
Jeudi	<u>Ouvert</u>	Accueil téléphonique uniquement	
Vendredi	<u>Ouvert</u>	Accueil téléphonique uniquement	
Samedi	Fermé	Fermé	

En dehors de ces horaires d'ouverture, accueil sur rendez-vous uniquement.

Standard de la Mairie : 02.98.93.40.43. Adresse mail de la Mairie : mairie@kergloff.fr Site internet de la Commune : www.kergloff.fr

Poher communauté





Rénovation de la déchetterie de Carhaix



Pour optimiser le tri des déchets, des travaux de rénovation vont être réalisés dans la déchetterie de Carhaix, exploitée par le Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne (SIRCOB), pour le compte de Poher communauté.

Les travaux de rénovation seront réalisés à la déchetterie de Carhaix, à partir du 1^{er} janvier 2023, pour une durée prévisionnelle de trois mois. Outre l'agrandissement de l'aire de déchets verts déjà commencé, les travaux consisteront à aménager trois nouveaux quais à côté de la benne à ferraille, et un sens de circulation

des véhicules avec une entrée et une sortie séparées, afin d'optimiser le tri des déchets et de fluidifier le trafic des usagers. Ces travaux nécessiteront la fermeture au public sur la période. Pendant la fermeture, les usagers seront invités à se reporter vers les déchetteries de Locmaria-Berrien, de Châteauneuf-du-Faou ou de Rostrenen, selon leur commune.

Service communication Poher communauté / Ville de Carhaix
Téléphone : 02 98 99 34 63 / 02 98 99 34 73 - Mail : communication@ville-carhaix.bzh

Le Conciliateur de justice

Le Conciliateur de justice, auxiliaire de justice bénévole, permet de régler à l'amiable de nombreux petits litiges pour éviter l'encombrement des tribunaux. Il intervient gratuitement sur des litiges de moins de 5 000 €. Les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), les différends entre propriétaires et locatai-



res, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de consommation, litiges entre commerçants, litiges en matière de droit rural, litiges en matière prud'homale, sont les situations pour lesquelles le conciliateur est compétent.

Depuis février 2022 Monsieur Jocelyn Orain est le nouveau conciliateur de justice de Carhaix. Il intervient sur le canton de Carhaix et toutes les communes de Poher Communauté.

Permanence: Chaque 2^{ème} vendredi et chaque 3^{ème} lundi du mois à la Maison des Services Publics, Place de la Tour d'auvergne à Carhaix. Le conciliateur de justice reçoit uniquement sur rendez-vous. Il est joignable au 02 98 99 09 39.

Poher communauté





TaxiCom'

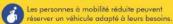




Taxicom' est un service de transport à la demande, pour tous les habitants de Poher communauté, qui fonctionne sur le territoire intercommunal.

Ce dispositif offre la possibilité à l'usager d'être pris en charge à son domicile et amené où il le souhaite sur les onze communes du territoire. L'utilisateur devra s'acquitter d'un tarif unique de 2€ par trajet gursée du chauffeur. auprès du chauffeur.

Les déplacements intra-muros de Carhaix sont unique-ment autorisés pour les personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite. Les déplacements sont autorisés dans les limites du ter-ritoire communautaire avec possibilité pour les usagers de se rendre au pôle administratif de Maël-Carhaix et vers les EHPAD de Maêl-Carhaix, Trébrivan, Huelgoat, Gourin, Châteauneuf-du-Faou et Planévez-du-Faou.



0

0

0

0

0

0

- Taxicom' fonctionne le :
 mardi matin de 8h30 à13h,
 mercredi après-midi de 13h30 à 18h30,
 jeudi après-midi de 13h30 à 18h30,
 samedi matin de 8h30 à 13h.
- Taxicom' ne fonctionne pas les jours fériés

La réservation s'effectue auprès de TRANSDEV-CAT du 0 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'annulation d'une réservation est à effectuer la veille



RESERVATION / MIROUT PLASOÙ

- Téléphonez au 02 98 99 38 61.
- Indiquez à l'opérateur votre nom, l'horaire souhaité, le nombre de personnes à transporter 🛛 et la destination choisie.

0

80000

- Présentez-vous devant votre domicile quelques minutes avant l'heure de départ.
- Payez le trajet (2€) au chauffeur.
- 0 Laissez vous conduire jusqu'à votre destination.

L'utilisation de ce service implique l'acceptation par le voyageur, du réglement intérieur de Taxicom' disponible dans chaque véhicule.

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, CONTACTEZ:

Poher communauté, Maison de services au public Place de la Tour d'Auvergne B.P 150, 29833 Carhaix

Tél: 02 98 99 48 00 www.poher.bzh



Kergloff Terroir et Patrimoine



L'association Kergloff Terroir et Patrimoine avait pour objectif de contribuer à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de Kergloff.

En 2016 les membres de cette association décidèrent de la mettre en sommeil. Mais il est enfin temps de la réveiller.

Un groupe motivé organisera en Février 2023 une Assemblée Générale pour relancer et redynamiser cette association.

Les actions suivantes pourraient être initiées : Manifestations pour la promotion du patrimoine et produits du terroir ; Échanges intergénérationnels ; Travaux de recherches et de mise en valeur des chemins de randonnées, des fontaines, des fours à pains...

Contact : Sanae Nédellec Portable : 06 79 31 24 59 Mail : nedellecsanae@orange.fr





